



Strasbourg, le mardi 8 janvier 2019

Correspondant :
M. Ehouarn LE PAPE
Téléphone : 06.34.67.26.10
Mail : secretariat.tir.ases@free.fr

Challenge ASES

Chers amis tireurs, tireuses,

La Section de Tir de l'Association Sportive d'Electricité de Strasbourg a le plaisir de vous inviter à participer à son **45^{ème} challenge**, qui aura lieu :

Du 23 au 26 Janvier 2019
AU STAND DE TIR DE L'A.S.E.S.
Chemin de la Holtzmatt à STRASBOURG (Montagne Verte)

Les tirs auront lieu :

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------------|
| ▪ Mercredi | 23 Janvier | de 14h00 à 18h00 |
| ▪ Jeudi | 24 Janvier | de 17h00 à 22h00 |
| ▪ Vendredi | 25 Janvier | de 17h00 à 22h00 |
| ▪ Samedi | 26 Janvier | de 13h00 à 17h00 |

La lecture du palmarès et la remise des prix aura lieu :

Le Samedi 26 Janvier à 18h00.

Nous comptons sur vous pour diffuser l'information aux tireurs de votre club.

En comptant sur votre participation et en vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, chers amis tireurs et tireuses, nos sportives salutations.

Pour le comité
M. Thomas REEB
Président de la section de tir

P.J. Règlement du challenge



RÈGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ASES 2019 CARABINE ET PISTOLET 10 MÈTRES

1. MATCH

Carabine : essais illimités + 40 plombs de match

Pistolet : essais illimités + 40 plombs de match

Les cartons de tir seront fournis par la section de tir de l'A.S.E.S., les plombs seront à charge des participants.

2. PALMARÈS – CLASSEMENT

Le palmarès sera établi en fonction des règlements F.F.T en vigueur

a. Palmarès individuel

Individuel Carabine et Individuel Pistolet :

Sénior 1 / Sénior 2 / Sénior 3 / Veteran Potence / Dame 1 / Dame 2 / Dame 3 / Junior G+F / Cadet G+F / Minime G+F / Benjamin G+F / Poussin G+F

Récompense aux 3 premiers tireurs de chaque catégorie.

b. Équipes

Les équipes, composés de 3 tireurs, seront composées soit en avance par les clubs invités, soit par l'organisateur en prenant les 3 meilleurs résultats dans chaque disciplines toutes catégorie confondue.

Des équipes de 2 tireurs mixte 1 carabinier + 1 pistolier (homme et/ou femme) du même club pourront également être composées.

Récompenses par équipes :

Équipes Carabine 3 tireurs

Challenge Électricité de Strasbourg – 2017 : Bischoffsheim

Équipes Pistolet 3 tireurs

Challenge Électricité de Strasbourg – 2017 : Lingolsheim 1

Équipes Mixte 2 tireurs

Challenge du président pour les adultes

Challenge du comité de la section tir pour les jeunes

Les challenges doivent être gagnés trois années consécutives ou cinq années non consécutives pour être acquis définitivement au vainqueur à l'issue de la 3e ou la 5e année.

3. ENGAGEMENTS

Droits d'engagement perçus sur place :

- **7,00 € pour les SENIORS et DAMES**
- **5,00 € pour les JEUNES (Junior / Cadet / Minime / Benjamin / Poussin)**

Adresse pour toute correspondance :

M. Thomas REEB - Président de la section TIR de l'ASES

1 rue de la Fontaine – 67290 LOHR

president.tir.ases@free.fr